

Chambre des comptes

Quittance pour la vente de la charge de premier président (1679)

Les Carrés d'Hozier de la Bibliothèque nationale de France conservent une copie de la quittance fournie en 1679 par Jeanne de Montulée, veuve de Jacques Charete, chevalier, seigneur de Montebert, à Jean Baptiste Becdelievre, chevalier, seigneur de la Bunelais, pour la vente de la charge de premier président à la chambre des comptes de Bretagne.

Titre de Becdelievre, communiqué en 1773 avec ceux de Charette.

Du 21 aoust 1679
Original en papier

Quittance donnée le 21 aoust 1679 par dame Jeanne de Montullé, veuve de messire Jacques Charete, chevalier, seigneur de Montebert et autres lieux, conseiller du roy, premier président en la chambre de ses comptes en Bretagne, et sa communière tutrice et garde noble de leurs enfans, demeurante en son hotel dudit Nantes, rue du château, paroisse de St-Denis, dénommée en l'acte de traité de ladite charge de premier président du 8 mars 1678 à messire Jean Baptiste Becdelievre, chevalier, seigneur de la Bunelais, alors pourvu et possesseur de ladite charge de conseiller du roy, premier président en ladite chambre de ses comptes en Bretagne, demeurant en l'hotel de la Papotiere en la ville de Nantes, paroisse de Saint-Vincent, aussi dénommé audit traité, savoir de la somme de 174149 dont 164000tt restant de celle de 172000tt, prix principal dudit traité, et 10149tt pour les interests qui avaient couru depuis le 23 aoust 1678, jour de la délivrance [folio 43v] des provisions de ladite charge de premier president, expédiées au nom dudit seigneur de la Busnelais, ledit payemant fait partie en argent et partie en contrats et actes obligatoires, et entre autres :

- la somme de 6750tt de principal due par messire François Becdelievre, seigneur du Bouexic, par acte du 3 juin 1679 au raport



de Petit et Belon, notaires royaux de la cour de Nantes,

- plus une obligation de 8000^{tt} dues par messire Marc Antoine de la Boesiere, chevalier, seigneur de la Nuic, conseiller du roy au parlement de Bretagne, et messire Charles François de la Riviere, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, en datte du 10 decembre 1678, au raport de Le Clerc et Gouabre, notaires royaux à Rennes,
- une autre obligation de 3400^{tt} de principal sur messire René de la Porte, conseiller du roy en la cour de parlement de Bretagne du 24 decembre 1653, signée René de la Porte, Turmier, notaire royal, et Berthelot, notaire royal,
- 42000^{tt} dues par messire Sébastien, chef du nom et armes de Robien, seigneur dudit lieu de Robien, et autres, obligés restant de plus grande somme pour le [folio 44] prix de la charge de conseiller au parlement dudit seigneur de Robien, a luy vendeur par feu messire Jean Baptiste Becdelievre, seigneur de la Brunelais, père dudit seigneur premier president, suivant le traité de cette office du 27 aoust 1655 au raport de du Chemin et Berthelot, notaires royaux a Rennes,
- une grosse sur velin d'un contrat de constitution consenti par messire Paul François Xavier de Querouartz, chevalier, seigneur dudit lieu, audit seigneur de la Bunelais, de 400^{tt} de rente pour 6400^{tt} en principal du 7 septembre 1677, au raport de Bretin, registrateur, et André, notaires royaux audit Rennes,
- plus 11000^{tt} dues audit seigneur de la Brunelais, par noble homme Jacques Mohé, sieur de Guergadou, et demoiselle Jeanne Brunel, sa femme pour le prix du contrat de vente a eux fait par messire François Becdelievre, chevalier, seigneur comte du Bouexic, en qualité de procureur special dudit seigneur de la Brunelais, de la maison et appartenances de la Bunelais, passé audit Rennes, au raport de Gaultier et Gouasche, notaires royaux, du 25 juin [folio 44v] 1679,
- et ledit seigneur de la Brunelais declare que la somme de 51451^{tt} payée en argent, il en avoit emprunté sa constitution, savoir de noble homme Pierre Pellier, sieur de la Mullonniere, 6400^{tt} ; de messire Claude Le Borgne, seigneur du Vigneu, 16000^{tt} ; d'ecuyer Jean Cailleau, sieur de la Chasseloire 2500^{tt}, d'ecuyer Claude Bidé père, seigneur de la Botiniere, 14000^{tt}, d'ecuyer Claude Bidé fils, conseiller du roy et son alloué de Nantes, 6000^{tt}, de messire François de Crespy, sieur de la Mailliere, 6400^{tt}, et de dame Anne Fremont, dame du Bois de Riallé, 2000^{tt}, tous lesdits contrats reçus par lesdits Petit et Belon, notaires,

Celui cy passé a Nantes devant lesdits Petit et Belon qui en retint le registre, notaires royaux a Nantes.